



## COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

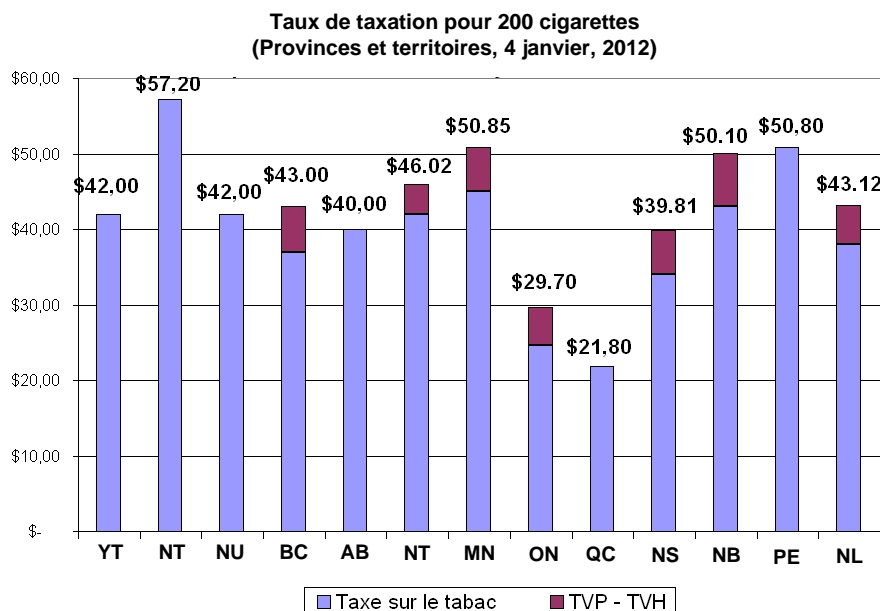
Communiqué de presse  
17 février 2012

### Selon les groupes québécois de lutte contre le tabagisme : « **Il est temps de hausser les taxes sur le tabac** »

**Montréal, le 17 février 2012** — Plusieurs groupes de santé demandent au gouvernement Charest de relancer la politique de taxation du tabac, qui est la mesure ayant l'impact le plus direct sur le tabagisme. Selon **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « non seulement cela fait plus de huit ans que le Québec a augmenté de façon substantielle les taxes sur le tabac<sup>i</sup>, mais si on tient compte de l'indexation des salaires, le prix relatif du tabac est plus bas aujourd'hui qu'il ne l'était en 2003. Compte tenu de la réduction importante et soutenue du phénomène de contrebande du tabac<sup>ii</sup>, le gouvernement n'a plus de raisons pour ne pas entamer une hausse progressive des taxes sur le tabac. »

« En se basant sur les résultats d'études économiques, dont ceux de la Banque mondiale, on estime qu'une augmentation d'environ 8 \$ la cartouche (200 cigarettes) résulterait en plus de 38 000 fumeurs de moins, sans parler de revenus supplémentaires récurrents de l'ordre de 270 millions \$<sup>iii</sup> qui pourraient être investis dans le système de santé, incluant les services d'abandon pour les fumeurs qui désirent arrêter. »

**Parmi les provinces canadiennes, c'est au Québec que les taxes provinciales sont les moins élevées.<sup>iv</sup>**



#### **Hausse réclamée : rejoindre le niveau de taxation de l'Ontario**

« À court terme, le Québec devrait au moins rejoindre le niveau de taxation qui existe en Ontario, soit la province avec le deuxième taux de taxation le plus bas après le Québec, » dit **François Damphousse, directeur du bureau du Québec de l'Association pour les droits des non-fumeurs**. Cela représente une augmentation de 7,90 \$ la cartouche de 200 cigarettes, ou de 99¢ le paquet de 25 cigarettes. Il s'agirait d'une hausse comparable aux hausses antérieures — par exemple, le 17 juin 2002, les gouvernements fédéral et québécois ont simultanément augmenté les taxes pour un total de 9,09 \$ la cartouche.

## **Impacts d'une hausse : 38 000 fumeurs de moins, 270 000 000 \$ en revenus de plus**

---

En tenant compte de l'élasticité de la demande en fonction de la variation des prix et en présumant que le taux de contrebande demeurerait stable à 17 %<sup>v</sup>, une augmentation de 7,90 \$ résulterait en environ 38 000 fumeurs de moins, tout en générant des revenus gouvernementaux supplémentaires de l'ordre de 270 millions de dollars.<sup>vi</sup>

« *Le consensus scientifique nous dit qu'une majoration des taxes sur le tabac aura un impact direct sur le tabagisme, épargnant du coup la vie de dizaines de milliers de Québécois qui autrement seraient décédés d'une des nombreuses maladies causées par le tabac,* » explique **Mélanie Champagne, analyste des politiques de la division du Québec de la Société canadienne du cancer**. « *Les ONG font de leur mieux pour sensibiliser la population et surtout les jeunes aux dangers du tabac, mais le gouvernement doit aussi faire sa part. Les hausses de taxes sont un des moyens les plus efficaces à leur disposition. De nombreux fumeurs seraient motivés à cesser de fumer en raison d'une hausse importante de prix* ».

« *La baisse du nombre de fumeurs qui découlera d'une hausse substantielle des taxes sur le tabac aura un impact important en terme de santé publique,* » souligne **Mario Bujold, directeur général du Conseil québécois sur le tabac et la santé**. Malgré les progrès des douze dernières années, le tabagisme demeure la première cause de décès évitables, entraînant deux fois plus de décès que les suicides, les noyades, les accidents de la route, les toxicomanies, les meurtres, le Sida et l'alcool réunis.<sup>vii</sup> « *Parmi le 1,5 million de fumeurs québécois, un sur deux mourra prématurément de sa consommation du tabac. Cela est d'autant plus dramatique quand on sait que le taux de tabagisme a seulement diminué de 1,1 point de pourcentage au Québec au cours des cinq dernières années, alors qu'il avait baissé de 5,1 points de pourcentage au cours des cinq années précédentes.* »<sup>viii</sup>

Les données des dernières années confirment que les jeunes sont particulièrement sensibles aux prix, mais aussi que la grande majorité d'entre eux préfère tout de même les marques légales<sup>ix</sup>. Selon **Alain Roy, directeur général du RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec)**, « *l'épidémie du tabagisme se perpétue en raison d'une industrie déterminée et ingénieuse qui réussit encore aujourd'hui à recruter quelque 650 jeunes chaque semaine.* »<sup>x</sup> Une augmentation substantielle des prix du tabac pourrait avoir un impact déterminant sur l'initiation et l'expérimentation du tabagisme au Québec. »

## **20 millions \$ pour financer davantage la lutte antitabac**

---

Le Québec dépense actuellement 37 millions \$ par année pour lutter contre le tabac, incluant 17 millions \$ pour le counseling en clinique et les aides pharmacologiques de soutien à la cessation. Entretemps, les taxes provinciales sur le tabac génèrent 858 millions \$ de revenus par année.<sup>xi,xii</sup> « *Pour chaque dollar encaissé en taxes sur le tabac, Québec investit seulement 4¢ pour réduire le tabagisme. Cela soulève d'importantes questions sur les priorités gouvernementales...* » remarque **madame Doucas**.

« *Un investissement supplémentaire de 20 millions \$ dans la lutte contre le tabac permettrait d'améliorer de façon substantielle l'accès aux services de cessation, assurer des campagnes d'éducation publique à longueur d'année et renforcer les ressources nécessaires visant à mieux contrecarrer les stratégies de marketing des fabricants de tabac.* » Une telle augmentation représenterait à peine 7,5 % des revenus supplémentaires générés par une hausse de 7,90 \$ par cartouche. Elle permettrait ainsi au Québec de se rapprocher du seuil du financement optimal recommandé par les autorités de santé publique, qui a été établi à 71 millions \$ par année pour une population de la taille de celle du Québec.<sup>xiii</sup>

Le mémoire<sup>xiv</sup> déposé par la **CQCT** dans le cadre des consultations pré-budgétaire présente les différents aspects économiques de la lutte contre le tabac, dont les impacts d'une hausse de taxes. Le document est disponible ici: [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2012/MEMO\\_12\\_01\\_27\\_Bachand\\_BudgetQuebec\\_2012\\_2013\\_Final\\_V2.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/MEMO_12_01_27_Bachand_BudgetQuebec_2012_2013_Final_V2.pdf)

Pour plus d'informations:

Flory Doucas: 514-598-5533; cell. : 514-515-6780.

François Dampousse : 514-237-7626

Mario Bujold : 514 948-5317, poste 222; cell : 514 830-8343

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelques 450 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

- <sup>i</sup> Il y eut une légère augmentation d'environ 60¢ par cartouche de 200 cigarettes (ou 6¢ par paquet de 20) pour coïncider avec l'augmentation de la taxe de vente provinciale, entrée en vigueur le 1er janvier 2011. La dernière augmentation substantielle des taxes provinciales au Québec a eu lieu le 3 décembre 2003 (2,50 \$ la cartouche, ou 12,5¢ par paquet de 20).
- <sup>ii</sup> Revenu Québec estime que le marché de la contrebande équivaut à 17% du tabac en circulation pour 2010, alors qu'il l'évaluait à 30% en 2008. **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Indicateurs du taux de contrebande de tabac », janvier 2012. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2012/DOCU\\_12\\_02\\_02\\_IndicateurReductionContrebande.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_02_02_IndicateurReductionContrebande.pdf)
- <sup>iii</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Scénarios de l'impact d'une hausse des taxes selon trois mesures d'élasticité », 27 janvier 2012. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2012/DOCU\\_12\\_01\\_27\\_Trois\\_Scenario\\_elasticite.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_01_27_Trois_Scenario_elasticite.pdf)
- <sup>v</sup> « Revenu Québec estime que le marché de la contrebande équivaut à 17% du tabac en circulation pour 2010 », **Ministère du Revenu du Québec**, cité dans « Contrebande de tabac: des millions échappent au fisc », Argent, 4 novembre 2011. <http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2011/11/20111104-095416.html>
- <sup>vi</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Scénarios de l'impact d'une hausse des taxes selon trois mesures d'élasticité », 27 janvier 2012. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2012/DOCU\\_12\\_01\\_27\\_Trois\\_Scenario\\_elasticite.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_01_27_Trois_Scenario_elasticite.pdf)
- <sup>vii</sup> En une année au Canada, il y a 37 000 décès causés par le tabac, 3 512 décès par suicide, 287 noyades, 2 500 décès par accident de la route, 1 695 à cause de drogues illégales, 610 meurtres, 428 décès dus au SIDA et 8 103 à l'alcool — en somme, 37 000 décès dus au tabac *versus* 17 135 dus à toutes ces autres causes combinées. (Sources disponibles sur demande.)
- <sup>viii</sup> Enquête la plus précise, avec un échantillonnage de 25 000 répondants au Québec : **Statistique Canada, 2011**. "Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Composante annuelle (ESCC)", *tableau 105-0501 (Profil d'indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2007) et groupes de régions homologues)*, occasionnel, 2010. (Valeurs : fume actuellement, tous les jours ou à l'occasion). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1050501&lang=fra> ; [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2011/STAT\\_11\\_00\\_00\\_ESCC\\_TauxQuebec\\_2003\\_2010.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/STAT_11_00_00_ESCC_TauxQuebec_2003_2010.pdf)
- <sup>ix</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Les jeunes préfèrent les cigarettes légales », octobre 2011. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2011/DOCU\\_11\\_10\\_02\\_MarquesCigarettesDesJeunes\\_Legal\\_vs\\_contrebande.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_10_02_MarquesCigarettesDesJeunes_Legal_vs_contrebande.pdf)
- <sup>x</sup> **Institut de la statistique du Québec**, « Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2008 », nombre de fumeurs débutants, page 45. [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/Tabac\\_alcool2008c3.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/Tabac_alcool2008c3.pdf)
- <sup>xi</sup> En 2010, le Québec a investi au total 37,3 millions \$ dans la lutte antitabac : 20 millions \$ pour le Service de lutte contre le tabagisme, 12,3 millions \$ pour les aides à la cessation et 5 millions \$ pour le counseling par les médecins, selon diverses sources : **OTRU**, "Tobacco Control Funding Commitments", juin 2011. <http://www.otru.org/pdf/mr2011/funding2011.pdf> ; **Journal de Montréal**, janvier 2011. <http://lejournaldequebec.canoe.ca/actualites/sante/archives/2012/01/20120113-224738.html>
- <sup>xii</sup> « Les taxes prélevées sont passées de 654 M\$ en 2008-09 à 873 M\$ en 2010-11, alors que la consommation n'augmente pas. Les gens achètent de plus en plus de produits légaux. » **Catherine Poulin, attachée de presse de Raymond Bachand, ministre des Finances et du Revenu du Québec**, cité dans « Contrebande de tabac: des millions échappent au fisc », Argent, 4 novembre 2011. <http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2011/11/20111104-095416.html>
- <sup>xiii</sup> **U.S. Institute of Medicine**, « Ending the Tobacco Problem: A Blueprint for the Nation ». National Academy Press, Washington DC, 2007. <http://www8.nationalacademies.org/onpinews/newsitem.aspx?RecordID=11795> ; Selon le taux d'inflation : 15\$US et 20\$ US (2007) = \$15.78 \$US et 21.03\$US (2010) (<http://www.usinflationcalculator.com/>) ; selon le taux d'échange du 1 janvier 2010 de la **Banque du Canada**, <http://www.banqueducanada.ca/fr/taux/exchfo-f.html>, cela équivaut à 16,38\$CAN et 21,82\$CAN (2010); **Statistique Canada**, population du Québec en 2010 : 7 905 700, <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/demo02a-fra.htm>
- <sup>xiv</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, "Soumission dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2012-2013", février 2012. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2012/MEMO\\_12\\_01\\_27\\_Bachand\\_BudgetQuebec\\_2012\\_2013\\_Final\\_V2.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/MEMO_12_01_27_Bachand_BudgetQuebec_2012_2013_Final_V2.pdf)